

Commission: Sommet UE-UA

Problématique: “Quelles stratégies bilatérales pour la construction d’un avenir prospère, pacifique et durable?”

Pays: République d’Angola

La République d’Angola, membre de l’Union Africaine (UA) ainsi que des Nations Unies (ONU) est actuellement dirigée par le Président de la République, Joao Lourenço (JL) pour le MPLA, Mouvement Populaire de Libération de l’Angola. Social-démocrate, Lourenço défend la paix et la liberté, ainsi l’ONU a reconnu en avril l’important rôle du pays pour le maintien de la paix et la stabilité politique dans la zone de l’Afrique centrale. En 2022, année électorale, et vingtième anniversaire de la fin de la guerre civile au pays, le parti de JL appelle à l’importance de maintenir la paix atteinte en 2002 pour voir l’Angola se développer économiquement comme démocratiquement. Dans l’agenda politique pour l’Angola, le MPLA propose un plan de lutte contre la corruption et l’impunité.

Ce sommet, qui a lieu depuis des années déjà, invite à la collaboration entre deux organisations non seulement internationales mais presque continentales. L’Union Européenne fondée en 1993 et comptant 27 Etats membres du continent européen; elle peut être considérée comme l’une des plus importantes puissances mondiales. D’autre part l’Union Africaine, fondée en 2001 et dont font partie 55 États du continent de l’Afrique. Ces deux organisations partagent des objectifs communs ainsi que des principes, par exemple le maintien de la paix, la sécurité et la stabilité, le développement durable ou l’élimination de la pauvreté. Les rencontres entre l’UA et l’UE pourraient ainsi les aider à atteindre ces objectifs communs, et même les réaliser dans un espace plus vaste de façon plus équitable.

Indépendant du Portugal en 1975 après une longue guerre de 14 ans, notre pays devient état membre de l’ONU en 1976. Il a aussi été membre du Conseil de Sécurité à deux occasions . L’Angola soutient une collaboration internationale, et pense que celle-ci pourrait mener vers un développement égalitaire. En effet, l’Angola considère qu’un dialogue avec l’UE dans le champ de l’économie, du développement durable et social, ou le champ de la politique serait bénéfique pour les deux parties.

Dans le domaine économique, l’Angola et l’UE signent en 2020 un accord de 23 millions d’euros pour divers objectifs, entre eux, le soutien de la production de café. Dans cette même rencontre, les deux parties expriment aussi l’intention d’établir une coopération directe en ce qui concerne l’économie bleue, la pêche durable, l’ agriculture et les associations économiques. D’autre part, le pays connaît des étroites relations avec plusieurs pays européens, qui considèrent l’objectif de diversification de l’économie comme une opportunité pour étendre leur influence commerciale en Afrique. C’est dans cet objectif aussi, que le Mécanisme de Dialogue UE-Angola lance un programme de subventions de 500 000 euros pour soutenir le dialogue entre associés européens et angolais dans le contexte de la diversification économique. Nous devons nous souvenir aussi du fait que l’Angola est l’un des plus grands producteurs de pétrole du continent africain et qu’il appartient à l’Organisation de Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Malgré cela, l’inflation reste encore élevée dans le pays, d’environ 14,4 % et le taux de population vivant sous le seuil de pauvreté dramatique, puisqu’il dépasse le 32%.

D’un autre côté, dans le domaine social, l’Angola signe un accord en 2012 avec l’UE qui a comme but d’intensifier la coopération, les priorités accordées furent, entre autres, le maintien de la paix et l’amélioration de la sécurité pour la population. L’Angola bénéficie déjà de fonds du programme de l’UE pour le développement dont un des secteurs principaux est la formation technique/professionnelle et l’enseignement supérieur, ainsi que des fonds qui prétendent régler le problème alimentaire dû à l’importante sécheresse qui frappe le pays. L’UE a destiné en 2021 20 millions d’euros au Projet de Support à l’Éducation Primaire pour aider le gouvernement angolais à la réussite d’un objectif d’éducation primaire universelle. Néanmoins, le taux d’alphabétisation reste encore insuffisant et inégal entre hommes et femmes, ce qui constitue un problème à régler dans les prochaines années.

Sur le plan politique, JL aspire à l’élimination de la corruption et de l’impunité dans le pays. Le programme multiannuel indicatif entre l’UE et Angola 2021-2027 inclut une allocation de 55 millions d’euros ayant comme objectif une meilleure transparence et une gouvernance effective du pays de 2021 à 2024. De plus, l’Angola maintient des relations diplomatiques très étroites avec certains pays européens comme le Portugal, par leur relations historique et culturelle, ou l’Espagne avec qui il maintient un dialogue régulier. Entre 2014 et 2018 un projet de coopération entre la Commission européenne et l’Angola d’environ 30 millions d’euros a été mis en place pour la modernisation de l’administration publique et la gouvernance.

En ce qui concerne le développement durable, l'UE et la République d'Angola commencèrent en 2021 des négociations pour un accord sur la facilitation d'investissements responsables et durables. L'Angola, comme membre de l'ONU, est aussi engagée dans les objectifs de développement durable de l'ONU jusqu'en 2030. Même si le développement durable n'est pas une des principales priorités du pays, puisqu'il fait face à des problèmes plus directs pour les habitants, l'Angola souhaite se développer socialement tout en considérant les enjeux environnementaux.

Pour le thème de la migration, du fait de la transition politique que vit l'Angola, et aux différents conflits vécus en Afrique Centrale, les flux de migration vers le pays et issus de celui-ci s'intensifient et se complexifient. Cependant, l'Angola ne compte pas une capacité suffisante pour l'accueil d'une arrivée massive de migrants, à la mesure du flux en provenance de la République Démocratique du Congo. C'est donc pour cela que l'Angola a demandé de l'aide à l'UE et à d'autres États pour pouvoir agrandir la capacité d'accueil. En 2014, un accord entre l'Espagne et l'Angola propose une assistance technique de l'Espagne pour la conception de plans et systèmes de gestion migratoire et pénitentiaire. De plus, l'Angola souhaite devenir plus attractive pour les étudiants et les chercheurs, non seulement pour recevoir des immigrants qualifiés, mais aussi pour éviter la "fuite de cerveaux" qu'elle subit puisque plus d'un tiers des professionnels à haute qualification quittent le pays, ce qui entraîne des pertes dans un capital humain déjà faible et donc freine le développement du pays.

La République d'Angola considère alors la coopération et le dialogue entre l'Union Européenne et l'Union Africaine comme absolument essentiels pour assurer un développement croissant dans le pays et le continent. Les accords et politiques bilatérales permettraient à notre pays un déploiement économique, commercial, social et politique. De plus, les relations UE-UA favoriseraient l'atteinte d'objectifs communs aux deux organisations, tels que les objectifs de développement durable et de protection de l'environnement de celles-ci.